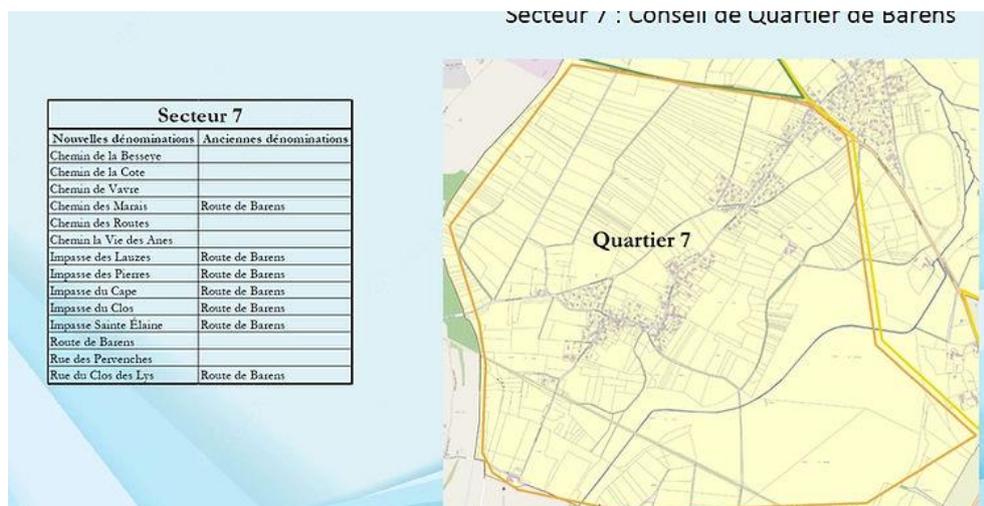


Date de la réunion : 22 octobre 2022 – 10h



Elus présents :

- Mr Nicolas ROMANOTTO, adjoint à la vie associative, culture et patrimoine.
- Mme Gina TIRANNO, adjointe aux affaires scolaires.
- Mr Pietro DI CIOCCIO, conseiller municipal
- Mr Gaël RAFFELLI, conseiller municipal

Les participants ont signé une fiche de présence (voir classeur spécifique avec listes et coordonnées des participants).

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des objectifs et organisation des Conseils de Quartier
2. Présentation du rôle de « Référent »
3. Présentation du « cahier de doléances et propositions » de la Commune
4. Echanges : constats, doléances et propositions des habitants du quartier
5. Date du prochain Conseil de Quartier

Début de séance à 10h00- Fin de réunion à 12h00

1. Présentation des objectifs et organisation des Conseils de quartier

Objectif et organisation

S'inscrit dans une démarche de démocratie participative souhaitée par les Elus de la Commune

Objectif est de créer du lien entre les habitants du quartier

Faire des propositions pour améliorer la vie du quartier

Animation des conseils de quartier avec participation des élus de la Commune

7 secteurs sur St Romain de Jalionas avec un conseil de quartier dans chaque secteur

Prévision de réaliser 2 à 3 réunions par an avec les élus

Chaque quartier est libre de réaliser des réunions intermédiaires pour travailler sur des propositions ou des doléances particulières. Ces réunions seront à l'initiative des Référénts du Quartier.

Tableau d'affichage

Un tableau d'affichage a été installé sur la « Place du Four » pour permettre de rendre visible : les comptes rendus, des informations générales de la commune et la date des prochaines rencontres (conseil de quartier ou réunions à l'initiative des référents de quartier).

Voir ci-dessous, la photo avec localisation du panneau d'affichage (par rapport à son positionnement actuel, prévoir de le décaler plus proche du poteau électrique pour ne pas « cacher » le four et ne pas gêner son utilisation)



2. Présentation du rôle de référent

Chaque quartier disposera d'un ou plusieurs référents (volontaires définis sur la fiche de présence signée ce jour).

Une charte a été établie par la Mairie pour fixer les missions. Cette charte/engagement sera signée par les référents dès leur nomination.

Le référent :

- Communique avec les habitants du quartier
- Est le lien avec la Commune sur le quartier ... communication descendante et montante
- Sera le lien privilégié pour les habitants qui n'auraient pas accès aux moyens de communication (ex : internet), avec une vigilance particulière pour les personnes les plus âgées sur le quartier
- Transmet l'information critique si besoin (ex : eau impropre à la consommation...)

3. Présentation du cahier de Doléances et propositions

Un cahier de « Doléances et propositions » est disponible en Mairie, le cahier est commun à tous les quartiers.

Cahier où chaque page est numérotée.

Ce cahier permet à ceux qui ne peuvent pas être présent au conseil de quartier ou qui n'auraient pas souhaité s'exprimer en public de déposer leur doléances et/ou propositions.

Il sera demandé un descriptif des demandes. Les noms / prénoms sont facultatifs.

Chaque page du registre sera visé par Mr le Maire.

Les doléances et propositions seront portées à la connaissance du Conseil Municipal.

4. Echanges : constats, doléances et propositions

Densité du trafic et constats de vitesse excessive sur la route de Barens

- Vitesse importante malgré les dos d'âne sur le bas de Barens
- Zone accidentogène entre le n° 41 et 55, sans zone de dégagement pour les piétons, avec parfois aussi un entretien insuffisant de la haie (débordement sur la route)
- Vitesse limitée à 50km/h dans une zone de virage avant la place du Four
- La route de Barens est une zone de passage transverse de plus en plus important pour accéder aux Collège de Villemoirieu, au-delà des riverains habitants.

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Radar avec info de la vitesse constatée, pour sensibiliser les automobilistes et alerter en cas de dépassement de la vitesse autorisée
- Mise en place de nouveaux ralentisseurs adaptés
- Limiter les accès aux riverains seuls
- Rétrécissements de chaussée sur les zones accidentogènes (ex : chicanes...)
- Entre le 41 et 55, quid de récupérer du terrain pour réaliser un chemin piétonnier sécurisant pour les collégiens et lycéens remontant la route de Barens à pied
- Réaliser une étude globale des aménagements (stationnements, trottoirs, circulation, voie piétonne, ralentisseurs, vitesse autorisée...) sur Barens pour que soient trouvées des solutions « durables » et moins « expérimentales » dans l'objectif de traiter le problème principal de la vitesse sur la Route de Barens

->> Le Conseil de Quartier pourra faire des propositions qui seront étudiés par la Mairie avec un retour sur les obligations réglementaires applicables

« Voie Verte » sur le bas de Barens

- Voie signalée comme « voie verte » alors qu'elle ne répondrait pas règlementairement aux critères définis dans le code de la Route (ex : signalisation début et fin, protection vis-à-vis de la chaussée, sans obstacles pour les utilisateurs)
- Quid des suites données à la pétition émise auprès du Conseil Municipal par des habitants du quartier il y a maintenant 1 an

- Constats que les cyclistes et les coureurs ne l'utilisent pas ou peu : dangereux et glissants avec les gravillons
- Permet de ralentir au croisement de 2 véhicules
- Constat que l'entretien n'est pas ou peu réalisé
- Esthétique non satisfaisante
- Largeur sans doute trop importante par rapport aux besoins
- Quid des zones de stationnement supprimés pour les riverains

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Aménagement à revoir : revêtement, sécurisation, esthétique (barrière en bois ou petites haies pour limiter la route et la « Voie Verte »...)
- Revoir l'éclairage de la « voie Verte »... en effet aujourd'hui les éclairages sont de l'autre côté de la rue, rendant la « Voie Verte » sombre

Parking et stationnement sur la route de Barens

- Constat d'un nombre insuffisant de zones de stationnement sur Barens
- Pourquoi avoir interdit le stationnement entre le 84 et la route du Vavres ? (le stationnement permet également de faire ralentir la circulation)
- Expérimentation avec ligne jaune à hauteur du croisement Route de Barens / Chemin du Vavre

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Réflexion à avoir en général pour le stationnement sur la Route de Barens pour réaliser les aménagements collectifs et individuels nécessaires
- Mise en place de stationnement sur un principe « alterné » (côté de stationnement différent entre 1er et 15 du mois et inversé entre le 15 et 30 du mois)
- Les habitants demandent à être consultés systématiquement sur les futurs tests et aménagements

Aménagement et construction sur le quartier

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Revoir l'écoulement des eaux fluviales au 69 de la Route de Barens (impact sur la façade en pisé)
- Réalisation d'abris bus pour les enfants sur les différents lieux d'arrêt
- Création d'un passage piéton pour sécuriser les enfants descendant du car à hauteur de l'abris bus vers le 82 de la route de Barens
- Création du ZAV (Zone Artificielle Naturelle) sur le quartier de Barens dans le cadre du prochain PLU (plan Local d'Urbanisation) pour limiter les constructions sur les terrains agricoles actuels, sans pour autant empêcher la création de Division parcellaire à l'initiative des propriétaires. Ceci aura pour objectif de limiter les constructions impactant sur le trafic du quartier (1).

(1) Précision des Elus sur ce point : nous devons être vigilant à rester une commune attractive pour le développement de notre commune. Nous devons maîtriser l'urbanisation tout en ayant les finances et les ressources nécessaires pour revoir des aménagements et des infrastructures. La

Commune doit avoir une vision sur le long terme pour les aménagements avec des obligations à respecter (ex : nb de logements sociaux).

Informations générales sur la Commune avec impact sur le quartier

- Installation des EPR
- Projet de Tramway avec une gare sur Tignieu : prévu en 2027 avec une incidence sur les constructions actuelles, car utilisation des rails existants
- Mise en place du Pédibus
- Retour sur l'arrivée des Urgentistes sur la Commune pour répondre aux besoins de manque de médecins sur la Commune
- Aménagement d'un square pour les enfants sur la Commune (réflexion en cours par la Commune)
- Création d'une association pour encadrement des Jeunes dans le but de leur mettre à disposition un local (suppose règlement intérieur, horaires cadrés, mise en place de vidéosurveillance...)

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Demande d'ajout de voir piétonne et cyclable en parallèle de l'aménagement du Tramway
 - Demande de créneaux supplémentaire pour la Boxe Thai (2)
 - Quid de réutiliser le « City Stade » pour aménager un lieu pour les jeunes
 - Création de chantier participatif pour l'aménagement du local des jeunes : impliquer les jeunes pour les sensibiliser à respecter les lieux
- (2) Réponse des Elus sur ce point : problème d'infrastructures sportives en général sur la commune. La Boxe Thai peut profiter du DOJO, mais avec des horaires limités malgré tout. Des demandes de subventions sont en cours pour disposer d'infrastructures complémentaires

Pour rappel le local à côté du tennis est accessible à l'ensemble des associations.

Date du prochain Conseil de Quartier : Samedi 4 Mars 2023 à 10h à la Mairie